

St-Bruno de Montarville, Mardi 28 février, 2006

À L'attention du : Comité d'éthique de la recherche (sujets humains) – CÉRUL
Objet : Plainte en déontologie: Robert Ladouceur; Christian Jacques



Bonjour,

Par la présente, nous membres de la coalition EmJEU (*Éthique pour une modération du «jeu»*) demandons au CÉRUL de recevoir notre plainte en déontologie concernant la dernière Étude publiée par le professeur Robert Ladouceur et son adjoint Christian Jacques et intitulé: *«L'ouverture du casino de Hull : effets à long terme sur les habitudes de jeu et implications dans le débat entourant le déménagement possible du casino de Montréal. »* (2006). (A)

Quelques mots sur la coalition EmJEU

EmJEU est une coalition de citoyens et de citoyennes préoccupés par le manque d'éthique du gouvernement et de Loto-Québec dans leur gestion des "jeux" de hasard et d'argent. Cette coalition est le résultat d'une démarche citoyenne. EmJEU n'est pas relié à des groupes d'intérêt et nous ne recevons aucune somme d'argent pour implication au sein de notre coalition.

Nos doutes sur l'étude

Comme vous le savez sans doute, il y a un très important débat public à Montréal concernant le projet de déménagement de son casino de l'île Notre-Dame au quartier Pointe-St-Charles. Les citoyens et organismes communautaires se sont mobilisés de façon extraordinaire afin d'empêcher ce projet de se concrétiser. Par ailleurs, Loto-Québec (L-Q) et ses partenaires mènent une très imposante et coûteuse campagne de communication afin de vendre ce projet auprès des citoyens de Montréal et du gouvernement du Québec. Ce dernier attend les recommandations du rapport de Guy Coulombe (*comité interministériel*) qui devrait être déposé incessamment, avant de se prononcer. Dans les communications de L-Q trois (3) des thèmes principaux reviennent avec la régularité d'une horloge : 1) Il n'y a pas d'évidence que l'implantation du casino aura une incidence sur le taux de prévalence au jeu pathologique au sein de la population du quartier; 2) Le projet sera créateur d'emploi pour la population du quartier & le Cirque du Soleil, une compagnie modèle en regard de son implication sociale dans le milieu; 3) Loto-Québec est un citoyen corporatif exemplaire qui s'est donné pour mandat de faire la promotion du jeu responsable.

Or entre le 8 et le 14 février, trois (3) conférences de presse eurent lieu sur ces thèmes. La première (*et c'est la seule qui nous intéresse*) fut celle du professeur Robert Ladouceur et de son adjoint Christian Jacques, qui de leur initiative (*selon leur dire*) dévoilèrent les résultats de l'étude. Comme le professeur Ladouceur, nous ne croyons pas au hasard et cette sortie publique de ce chercheur est d'une telle synchronisation (*en temps et en contenu*) avec les deux conférences de Loto-Québec qu'elle défie toutes les lois du hasard. On peut tout à fait justifier que d'un point de vue scientifique et méthodologique, il existe des failles petites et grandes qui minent toute crédibilité aux résultats présentés le 8 février 2006. Il va aussi de soi que les liens entre Robert Ladouceur et Loto-Québec sont étroits et continus depuis le début des années 90 (c).

Il est important de souligner que les grandes lignes de l'Avis de la Direction de la Santé Publique (B) de Montréal étaient probablement déjà connues par Loto-Québec et Robert Ladouceur car dès le 19 janvier 2006, l'Avis de la DSPM avait déjà fait l'objet d'une conférence publique s'adressant aux élus municipaux et intitulé : «Les enjeux sociosanitaires soulevés par un casino» (D)

Mais au-delà de l'évidente stratégie de communication auquel M. Ladouceur semble s'est prêté il est nécessaire de porter une attention particulière au contenu de l'étude qu'il a publiée. Or dès le départ il a été possible de constater que quelque chose clochait avec les résultats puisque le taux d'attrition est anormalement élevé pour une étude longitudinale de ce type. Celui-ci est d'environ 75% alors qu'il ne devrait pas dépasser les 25%. Monsieur Ladouceur perd donc la trace de $\frac{3}{4}$ des répondants initiaux après 5 ans ! Comment est-il possible de conclure quoi que ce soit pour cette période avec ces résultats et ce d'autant qu'il ne s'agit pas d'une étude sur

